



Communiqué de presse du 13 octobre 2008

Le SNEMG écrit aux ministres : assez de tergiversations, nous voulons des actes concrets !

La filière universitaire de médecine générale n'en finit plus d'être annoncée. Pourtant, son impérieuse nécessité est reconnue par tous afin de respecter les textes et d'encadrer le diplôme d'études spécialisées qui a maintenant 4 ans. Elle est nécessaire pour offrir des perspectives aux étudiants qui se sont détournés massivement de la discipline générale depuis plusieurs années.

Alors qu'il est indispensable de disposer de titulaires universitaires dans toutes les facultés de médecine, les ministères prennent leur temps et esquissent une annonce d'un titulaire par inter région pour l'année prochaine.

1 titulaire universitaire pour 1000 internes !! Pour répondre à l'urgence, aux sous effectifs inouïs d'enseignants dans les départements de médecine générale, à la catastrophe démographique qui s'amplifie continuellement sur le terrain ?

Le bon sens, la justice, l'intérêt des étudiants, de l'université, de la médecine générale et des patients, commandent un effort qui reste très raisonnable :

- 1. la nomination d'1 titulaire/faculté de médecine/an en moyenne pendant 3 à 4 ans par simple transformation de poste d'1 enseignant associé à mi-temps**
- 2. la nomination d'1 à 2 enseignants associés à mi-temps/faculté de médecine/an en moyenne pendant les 3 à 4 ans qui viennent.**

Le SNEMG a écrit à Mesdames les Ministres de la Santé et de l'Enseignement Supérieur pour leur demander ces mesures en urgence.

Mais quelle catastrophe supplémentaire doit donc se produire pour que nous soyons entendus ?

Pendant ce temps, jour après jour, le nombre de médecins généralistes diminue et les problèmes d'accès aux soins de proximité se multiplient.

Le bureau du SNEMG

Le 13/10/2008

Contact Presse

Sébastien Leruste Vice-Président du SNEMG / 06 81 19 61 49

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29

Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale
6bis rue des 2 communes – 94300 Vincennes
Tel : 01 53 66 91 82 - Télécopie : 01 53 66 91 81
Courriel : snemg@cnge.fr - www.cnge.fr